

Tende, le 18 novembre 2025

Rapport moral 2025

C'est un nouvel exercice qui s'offre à moi et j'avoue quelques hésitations sur la manière de conduire les choses, heureusement je suis bien entouré et les membres du bureau savent répondre à mes sollicitations. Merci à eux.

Au cours de l'année nous avons perdu des camarades de valeur engagés à nos côtés depuis longtemps. Michel Baconnet a été membre du CD06 il y a de nombreuses années et avait à ce titre œuvré pour l'escalade auprès des jeunes et Benjamin Guigonet encadrait le GE06 depuis plusieurs années maintenant. Nos pensées vont à leur famille. Merci à Armelle et Philippe de nous avoir représenté.

Cette année n'a pas été de tout repos et nous a demandé collectivement beaucoup de travail. Je suis particulièrement fier de la nouvelle dynamique qui émerge. Le nouveau bureau est au travail et même si la situation avec la banque n'est toujours pas réglée (et ce n'est pas faute d'y avoir consacré du temps et de l'énergie) les projets sont là et vivent.

Nous pouvons constater une vraie envie de mutualiser tant les formations que les compétences et c'est bien ce rôle fédérateur et transpartisant qui nous anime. Nous avons la chance d'avoir des dirigeants de clubs qui sont dans cette dynamique et c'est un plaisir de constater cette volonté commune d'agir ensemble pour le bien de tous nos adhérents.

L'année a été ponctuée de plus de réunions que par le passé, que ce soit en présentiel ou en distanciel, merci à tous les membres du CD d'être aussi disponibles. Les échanges entre membres du bureau sont fréquents et malgré la distance, nous sommes capables de réagir et de nous organiser pour être présents sur les réunions qui demandent notre présence. Eric nous a représenté auprès du CDOS, Julien auprès du PNM, Philippe F était à la manœuvre sur le RIF et Pascal sur le dossier canyon. De mon côté j'ai suivi le partenariat avec la FFME et le PNM, j'ai mis un énergie inestimable pour faire avancer le dossier avec la banque et me suis tenu informé des autres dossiers.

Sur l'exercice, nous avons aussi eu le plaisir d'accueillir un nouveau club (ASSA escalade, section montagne) ce qui porte à 17 clubs le nombre de structures affiliées FFCAM sur le département.

Cette dynamique et les projets que nous portons ne sont possibles que parce que nous sommes soutenus financièrement par nos partenaires (Conseil départemental 06, ANS) et notre fédération la FFCAM. Qu'ils en soient ici remerciés.

A Tende, le 18 novembre 2025

Philippe Strebler
Président du CD06



Rapport d'activités 2025

1/2

Tende, le 18 novembre 2025

Challenge Victor de Cessole à Castérino en Ski-Alpinisme : L'année 2025 a mal débuté début février, par l'annulation de celui-ci, par manque de neige..., hélas ! Très bien organisé par le club C'Roc Montagne de Tende. Les conditions d'enneigement de plus en plus aléatoires mettent du plomb dans l'aile de ce joli projet et les organisateurs ont du mal à trouver l'énergie de poursuivre. En l'état, une édition 2026 n'est pas envisagée.

Groupe Espoir Alpinisme du CD 06 :

Le nouveau groupe a été recruté à l'automne 2024 et les jeunes ont commencé leur formation dès le mois de janvier. Ils ont eu 16 jours de formation sur le terrain. Ils ont revu leur fondamentaux dans les différentes disciplines de l'alpinisme (rocher, glace, neige, mixte). Ces journées qui n'étaient plus réalisées ces dernières années, ont montré leur intérêt puisque sur les deux stages de réalisation, les jeunes, même s'ils ont encore des choses à apprendre, se sont présentés dans de bonnes dispositions. Ils ont participé au rassemblement des groupes à Pelvoux et en ont profité pour faire l'arête des Cinéastes et l'arête sud-est de la pointe Louise. En juillet ils ont réalisé leur stage estival et ont entre autre pu faire l'ascension de l'arête nord-est des Trois Dents du Pelvoux. Les jeunes ont aussi rempli leurs engagements vis à vis du comité en donnant des journées de bénévolat. Tous les jeunes ont validé le niveau initié et plusieurs compétences du niveau perfectionné.

FEGAF 06 : Cette deuxième année de fonctionnement est à l'image de la première. Les soucis personnels/de santé de certaines filles ont limité leur participation et souvent le groupe n'était pas complet. Elles ont cependant pu valider plusieurs compétences du niveau perfectionné et ont profité de 23 jours d'encadrement.

PIA 06 (Préparation à l'Initiateur Alpinisme) : Le Comité a mis en place un groupe au niveau départemental, sur une période de deux ans afin de préparer des pratiquant·e·s à l'initiateur alpinisme. 6 candidats ont été sélectionnés, malheureusement un accident lors de la première sortie a réduit le groupe à 5 pour le reste de la saison. 14 journées ont été réalisées dans le Mercantour, les Écrins et le Caroux aussi bien en glace, couloir, ou rocher. Un des pratiquants a déjà passé la formation d'initiateur alpinisme cet été est actuellement stagiaire.

Challenge Inter-Clubs d'Escalade : Sous la houlette d'Armelle CIARLO, les jeunes des écoles d'escalade ont pu profité de deux rencontres, la première à Villeneuve Loubet le 3 novembre 2024. Cette rencontre a rassemblé 69 jeunes grimpeurs et le 30 mars 2025, à Saint Martin du Var, ce sont 72 jeunes venus de 3 départements qui ont pu se mesurer aux voies nouvellement ouvertes. La dynamique compétitive qui existait il y a quelques années semble se tasser un peu, non par manque d'intérêt des jeunes mais par complexité d'organisation pour les autres clubs. Que ce soit Chateauneuf, Cannes ou Tende qui participaient à ce challenge en proposant des dates sur « leur » mur, obtenir un rééquipement permettant d'assurer l'équité est de plus en plus compliqué.

Groupe Eskimo 06 :

Rapport d'activités 2025

2/2

Élaboration du futur plan de formation : Cette année transitoire est aussi marquée par une nouvelle dynamique au niveau de la formation. L'organisation générale de la formation évolue au niveau fédérale et nous avons une place à occuper dans le déploiement de cette nouvelle politique. Il nous incombe dorénavant de proposer des formations et/ou validations de niveau perfectionné. Une bonne partie de notre temps a été utilisée à faire du lien entre les instructeurs, monter des projets de formation et commencer à proposer un calendrier de formations

Modernisation de la gestion du CD : suite à notre élection, nous avons fait le nécessaire pour obtenir un site internet fédéral. Même s'il n'est pas encore très fourni, il est opérationnel et a le mérite d'exister. Ce site est assorti d'un drive qui nous permet de gérer de manière collaborative les différents dossiers. Nous avons aussi fait le nécessaire pour pouvoir avoir un compte Helloasso pour les encaissements des frais liés aux actions que nous menons. La mise en place de tout cela nous a bien occupé en début d'année.

Représentation du CD 06 : Les membres du bureau se sont répartis la représentation du CD, ainsi, Eric Dellacasa nous a représenté auprès du CDOS, Julien Beltramo auprès du PNM, Pascal Doyen auprès de la Commission Canyon Interfédérale, Philippe Farget auprès du CoPil du RIF et moi même auprès du PNM et de la FFME. Je nous ai aussi représenté à l'AG de Saint-Laurent du Var le 15/10/2025.

Je tiens à remercier sincèrement tous les membres du CD qui participent activement aux projets que nous portons.

Le Président du CD 06
M. Philippe STREBLER



Nice, le 18 novembre 2025

Rapport financier 2024/2025

Ce rapport rend compte des états financiers (compte de résultat et bilan) du Comité Départemental des Clubs Alpins et de Montagne des Alpes-Maritimes (association loi 1901) établis pour la période du 1er octobre 2024 au 30 septembre 2025.

Synthèse

Les **recettes** de l'exercice s'élèvent à **15.493,46€** contre 13.321,08€ en 2023/2024.

Les **charges** s'élèvent à **13.771,94€** contre 13.672,81€ en N-1.

Le **résultat** ressort en excédent de **+1.721,52€** contre un déficit de **-354,73€** en N-1.

La **trésorerie** s'élève à **22 490,33€** en fin d'exercice. Il est toutefois important de noter qu'elle est exceptionnellement élevée au 30 septembre 2025, en raison de la régularisation des changements de mandataires consécutive à l'élection du nouveau Bureau, procédure qui a pris plus de temps que prévu, notamment du fait de notre banque. Il restait ainsi **9 597,49€** de règlements à effectuer, qui, s'ils avaient été faits avant la clôture, auraient diminué significativement le montant de la trésorerie au bilan.

Produits

Le **Conseil Départemental des Alpes-Maritimes** a une nouvelle fois accordé son soutien à notre Comité en reconduisant une subvention en 2025 d'un montant de **4.000€**.

Le Comité a reçu cette année une subvention de **l'Agence Nationale du Sport** de **3.750€**, en nette augmentation (1.500€ en 2024), au titre du développement de la formation des encadrants et pratiquants (groupes Alpinisme PIA06, Ski de montagne Eskimo06 et risques en milieu isolé) et de la valorisation des sites naturels de pratique de descente canyon.

La **Fédération Française des Clubs Alpins et de Montagne (FFCAM)** a versé **4.000€** au titre des 2 groupes départementaux Alpinisme (FEGAF et GEA).

Par ailleurs, dans le cadre de la participation aux audits de canyons du département, le **Comité départemental de la FFME** (Fédération Française de la Montagne et de l'Escalade), coordinateur de l'opération pour le Conseil départemental, a reversé au comité un montant de **3.029€**.

Au 30 septembre 2025, une partie de ces subventions n'ayant pas pu être utilisée en raison de leur notification tardive, elles ont été inscrites en fonds dédiés. Les **fonds dédiés** d'une association correspondent aux ressources attribuées par des financeurs pour des projets spécifiques, qui n'ont pas encore pu être employées conformément aux engagements pris à leur égard à la clôture de l'exercice.

Ces engagements à réaliser sur l'exercice suivant – comptablement enregistrés comme une diminution des produits – s'élèvent à :

- **3.000€** au titre de la **subvention ANS** versée en 2025 ;
- **2.169€** au titre du **financement obtenu par la FFME** pour le développement du canyoning.

Les cotisations sur les licenciés des clubs FFCAM du département se montent à **1.553,20€** et les participations des stagiaires aux différents groupes à **3.300€**, en nette hausse.

Charges

Les frais de fonctionnement s'élèvent à 389,60€ (contre 1.078,61€ l'an dernier), dont 137,00€ de frais bancaires, 100,00€ de cotisation au Comité Départemental Olympique et Sportif et 152,60€ relatifs au déplacement à l'AG de la fédération.

La quasi-intégralité des charges est donc liée aux diverses actions de notre comité. Elles s'élèvent à 13.382,34€ (contre 12.597,20€ l'an dernier) et se décomposent comme suit :

Actions	2024/2025	N-1
Groupe FEGAF Alpinisme	2.344 €	4.257 €
Groupe Espoir Alpinisme	5.535 €	4.526 €
Groupe Préparation Initiateur Alpinisme	2.894 €	
Groupe Eskimo06		350 €
Trail des Millefont		2.000 €
Challenge Escalade	1.750 €	683 €
Canyoning Rééquipement et audit	860 €	
Quel la montagne est belle		280 €
Festival Explorimage		500 €

A noter que :

- Le Groupe Espoir Alpinisme a fait l'objet d'une aide de la FFCAM de 2.000€ et d'une participation des stagiaires de 1.800€.
- Le Groupe féminin FEGAF Alpinisme a été soutenu par la FFCAM directement par le versement d'une aide financière de 2.000€
- Le Groupe Préparation Initiateur Alpinisme a fait l'objet d'une subvention de l'ANS de 750€ et d'une participation des stagiaires de 1.500€
- Le Challenge Escalade a permis de générer des recettes pour 810€.

Résultat

Le résultat comptable ressort ainsi excédentaire de 1.721,52€, après report des fonds dédiés sur le prochain exercice.

Le Trésorier
ERIC DELLACASA